



**CENTRE DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE DES OFFICIERS
DE LA GENDARMERIE NATIONALE**



MISSION DU PILOTAGE ET DE LA PERFORMANCE

PROGRAMME

**COLLOQUE JUDICIAIRE
LA JUDICIARISATION DES ACTIONS MILITAIRES**

10 DECEMBRE 2012

**Quartier des Célestins - 22 boulevard Henri IV - PARIS 75004
09h00 - 13h00**

09h00 - 09h30 - Accueil, distribution des badges

09h30 - Allocution d'ouverture

Général d'armée Laurent MULLER, inspecteur général des armées - gendarmerie

**09h45 - 10h15 : Développement des origines de la prévôté et approche historique de la
judiciarisation des actions militaires**

Monsieur Jean-Noël LUC,

Professeur à l'université Paris IV - Sorbonne

10h15 - 10h45 : Dispositif prévôtal de la gendarmerie nationale et ses enjeux

Général d'armée (2s) Marc WATIN-AUGOUARD,

directeur du centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale

10h45 - 11h00 - Pause

**11h00 - 11h30 : Le développement de la judiciarisation des actions militaires, de ses causes et
de la particularité de la défense pénale**

Maître Yves CLAISSE,

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

**11h30 - 12h15 : Présentation du dispositif judiciaire, de la compétence de la section C3 dédiée
aux affaires militaires, de ses particularités et enjeux**

Monsieur François MOLINS,

Procureur de la République de Paris

12h15 - 12h45 : Considérations philosophiques : mondialisation, armées et gendarmerie

Monsieur Henri HUDE

Docteur en philosophie, chef du pôle éthique et environnement juridique au CREC

12h45 - 13h00 : Allocution de clôture

Général d'armée (2S) Marc WATIN-AUGOUARD

13h00 - 14h30 : Buffet déjeunatoire